



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 4 Juillet 2018 (Article L.2121-25 du C.G.C.T.)

L'an deux mille dix-huit, le 4 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 Juin, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire

Présents :

M. LAVILLE – Mme MANDON - M. FAGONT – Mme SOARES (Arrivée à 20h30) - Mme ALAPETITE - M. MARTINEZ - Mme SIMEON - Mme CHETTOUH - Mme COUTANSON – Mme MATHEY - M. THABEAU - M. PRADIER - M. ESPINASSE - Mme BEURIOT - Mme MAHAUT

Excusé-e-s ayant donné procuration :

Mme BALICHARD à Mme CHETTOUH
M. FLOQUET à Mme COUTANSON
Mme PIRONIN à Mme SIMEON
M. BERNARD à Mme. MANDON

Excusée : Mme GUILLEMAT

Absente : Mme CHASSAGNOL

Secrétaire de séance : Mme Pascale COUTANSON

La convocation de la présente séance a été :

Envoyée aux élus le : 27 Juin 2018
Affichée en Mairie le : 27 Juin 2018
Envoyée à la Presse le : 27 Juin 2018
Affichée au journal électronique le : 27 Juin 2018

Ouverture de la séance : 20h10

OPERATION PÔLE ENFANCE

- **Choix des entreprises**

Mme Mandon indique qu'un marché a été lancé dans le cadre du Projet Pôle Enfance, et en rappelle les étapes.

En fin de cette démarche, et après analyses des offres réalisées par les Elus avec le soutien de l'AMO et des services, il est proposé de retenir les entreprises les mieux-disantes présentées dans le dossier du Conseil et projetées à l'écran.

Avant de procéder au vote, M. Le Maire rappelle l'ambition du projet, centré sur le bien-être des enfants, et souligne la qualité du travail réalisé par les Elus, les partenaires extérieurs et les services municipaux.

Mme Mandon explique également qu'au vu de possibles aléas de chantier, il paraît raisonnable de prévoir l'ouverture de la nouvelle école début janvier 2020, afin de préserver toute la qualité du projet.

Ensuite la proposition de choix d'entreprises est soumise au vote.

Vote : Unanimité

- **Modification éclairage du terrain d'entraînement au Complexe Ducourtial**

M. Fagont explique que l'espace du terrain d'entraînement de football va être libéré pour la construction du Pôle Enfance. Pour permettre les travaux, il est nécessaire de déposer deux mats d'éclairage équipés de projecteurs et des poteaux de but,

Ces travaux vont être réalisés par le SIEG, qui participe également à leur financement, la commune conservant à sa charge 5 452,16 €HT

Ces travaux peuvent être programmés cet été 2018.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou Madame la première Adjointe à signer tous les documents liés à cette demande et notamment la convention de financement.

Vote : Unanimité

SERVICES TECHNIQUES

- **Travaux d'éclairage Espace Raymond Ameilbonne - Salle de gymnastique et salle multisports (convention de travaux avec le SIEG)**

M. Espinasse indique que l'éclairage des deux salles sportives de l'espace Raymond Ameilbonne nécessite d'être rénové.

Le SIEG a proposé une solution adaptée, et prendrait en charge la réalisation et une part du coût de ces travaux, la commune conservant 32 500,00 €HT à sa charge.

Il est proposé au Conseil Municipal de programmer ces travaux cet été 2018, et d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame la première Adjointe à signer tous les documents liés à cette demande et notamment la convention de financement des travaux.

Vote : Unanimité

PERSONNEL (Huis clos)

- **Création de postes sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité**

En l'absence de M. Floquet, Mme Mandon présente la question. Il s'agit de créer les postes permettant le recrutement des contractuels nécessaires au bon fonctionnement de services municipaux pour l'année scolaire à venir.

Vote : Unanimité

- **Création de postes sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité**

Mme Mandon poursuit en indiquant qu'il convient également de créer des postes pour les emplois d'été 2018.

Elle rappelle que le financement de ces postes liés à un dispositif de la politique de la ville s'est réduit d'année en année. Un Elu indique que parallèlement, le nombre de demandes de jeunes pour un emploi d'été également fortement diminué.

Vote : Unanimité

L'Ordre du Jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 20h35